

Conseil Régional du 24 Février 2019

Présents : Membres du bureau : Claude PIOU, Bernard ROBINET, Jean-Noël BRESSOLLETTE, Jean-Paul NOURY, Dominique GOUMARD, Gérard FLEURENCE, Caroline BAILLAU

Excusées: Euriell QUERAN, Dominique CHAUVIRE

Membres du CA : Olivier Caumartin, Jean-Yves Grand, Claudine Lanta, Laurent Lipszyc, Thaddée Wyrostek, Bruno Sarrasin

Membres de la CRED : Jean-Marie Crebassa, Jean-Pierre Carcy, Jean-Louis Berson, Jean-François Nguyen

Excusés : Eric Braba, Dominique Chauviré, Pierre Lebret, Euriell Queran, Michel Guillois, Annick Bohne, Jean-François Dupic

Clubs présents ou représentés : ABC, Pornic, La Baule, BCN , Château-Gontier, La Flèche, Le Mans , Sablé ? Louis XVI, Laval , Ancenis, ASPTT, BAC44, Chemillé , BCRR, Thouars , BAA, Vigneux , Noirmoutier , Les Ponts de Cé , Cholet, Mayenne.

Clubs excusés : Préfailles , Saumur, Sautron , Guérande , Chateaubriant , Ile d'Yeu , ATSCAF, Chinon.

Clubs absents :

La séance est ouverte à 10h et le président remercie les présents d'être venus

1) **Compte rendu du Conseil Fédéral**

Le Président fait un compte-rendu détaillé des points évoqués lors du dernier Conseil Fédéral du 15 et 16 Février 2019 à Paris.

Classement :

Pour juguler l'inflation des effectifs en 1^{ère} et 2^{ème} séries, les seuils varieront chaque année pour assurer un pourcentage préétabli à chaque palier (par exemple : 0,15 % en 1N au lieu de 0,23 % actuellement). En conséquence, les nouveaux seuils de PP devraient atteindre pour 2020-2021 (c'est une estimation) :

1N	2 300 (au lieu de 2 000)
1P	1 068 (1 000)
1C	572 (500)
1K	300 (250)

1T 170 (125)
2Pr 110 (75)

un même mouvement affectant les seuils de PE pour les paliers suivants.
Le passage en classement **Hors Quota** se fera au bout de 12 ans au lieu de 10.

Par contre une souplesse est instaurée pour permettre à des joueurs classés en 1T de jouer en Honneur, à ceux classés en 2T de jouer en Promotion, etc... pour éviter que le passage d'un joueur en série supérieure oblige toute l'équipe à jouer dans cette série.

Compétitions :

Pour alléger à terme le calendrier, un certain nombre de finales nationales seraient supprimées, remplacées par des finales en simultané dans les comités ou les ligues.

Ce serait le cas pour les compétitions par paires Mixtes et Seniors en Promotion, paires Seniors en Honneur, éventuellement les compétitions par quatre en Promotion (sauf le 4 Open) et en Honneur (sauf le 4 Open et le 4 Mixte).

Ces propositions sont soumises à l'avis des comités.

Le comité demandera le maintien des finales nationales.

DN2 Mixte/2 : il est créé cette nouvelle division au niveau des ligues pour la saison prochaine, sur le modèle de la DN3/2.

Dames par paires : devant les difficultés dans de nombreux comités à organiser ces compétitions par niveau, faute d'effectifs suffisants, la compétition sera organisée dès la saison prochaine en "**mode Open**". Les paires Dames joueront toutes **la même compétition, quel que soit leur classement**. Les premiers tours (1 ou 2 selon les effectifs) se feront en semaine avec exemption des paires les mieux classées et de celles qui travaillent. Une Finale de Comité regroupera les qualifiées et les exemptées et enverra en Finale de Ligue les paires arrivées dans les premières mais aussi les meilleures paires sans joueuse de 1^{ère} série. Le même système sera appliqué lors de la Finale de Ligue pour les qualifications en Finale Nationale. Celle-ci sera scindée en 2 sections, la 2^{ème} regroupant les paires sans joueuse de 1^{ère} série.

Le document de la ffb 'Pôle Compétitions-Classement' est consultable sur le site du comité sous la rubrique : Le comité/comptes rendus/comptes rendus des conseils régionaux

Enseignement :

Le document de la ffb 'Pôle enseignement' est consultable sur le site du comité sous la rubrique : Le comité/comptes rendus/comptes rendus des conseils régionaux

Finances : Un plan budgétaire prévisionnel a été élaboré sur 3 ans. Il mentionne un bénéfice annuel compris entre 100.000 € et 120000 € pour une activité de 1.300.000 €.

Il prend en compte la tarification suivante.

Tarification FFB sur 3ans

Libelle	2018/ 2019	2019/ 2020	2020/ 2021	2022/ 2023
Licences				
Adultes et +	15,50€	16,50€	16,50€	16,50€
Cotisation club	50,00€	55,00€	55,00€	55,00€
Epreuves fédérales par paires (tarif par paire)				
Excellence-Honneur	22,00€	22,00€	23,00€	23,00€
Promotion	18,00€	18,00€	19,00€	19,00€
Espérance	10,00€	10,00€	11,00e	11,00€
Epreuves fédérales par quatre (tarif par équipe)				
Excellence-Honneur	44,00€	44,00€	46,00€	46,00€
Promotion	36,00€	36,00€	37,00€	37,00€
Espérance	20,00€	20,00€	21,00€	21,00€
Epreuves des comités (tarif par paire, 1 équipe = 2 paires)				
Simultanés des comités pour leurs clubs (à la paire)	0,90€	0,92€	0,94€	0,96€
Droits de table des tournois de clubs (tarif par paire, 1 équipe = 2 paires)				
Tournois de régularité (>= 18 donnes)	1,10€	1,12€	1,14€	1,16€
Tournois régularité courts (<18 donnes)	0,75€	0,77€	0,79€	0,81€
Rondes FFB (envoi courrier)	2,60€	2,62€	2,64€	2,66€
Rondes FFB (téléchargées)	2,51€	2,53€	2,55€	2,57€
Tournois de stage (remontés par FFBClubNet)	1,50€	1,52€	1,54€	1,56€

Commentaire [u1]:

Commentaire [u2R1]:

Le comité répercutera aux clubs uniquement l'augmentation de la FFB.

2) Point sur les compétitions

Actuellement, la participation aux compétitions par paires et par quatre est globalement en augmentation par rapport à l'an passé.

Une situation définitive sera faite lors du prochain conseil régional.

3) Interclubs

Un rappel concernant la procédure de transfert de licence pour l'interclub:

1- Quand les deux clubs sont dans le même comité : le président du club receveur (celui dans lequel va aller le licencié) demande au comité de transférer la licence. Ce dernier n'effectue le transfert qu'après s'être assuré que le président de club que quitte le licencié donne son accord au transfert.

2- Quand les deux clubs sont dans deux comités différents : le président du club receveur informe son comité de la demande de transfert de licence. Le comité s'assure que le président du club d'origine et le président du comité du club d'origine ne s'opposent pas au transfert de licence, puis fait la demande de transfert auprès de l'assistance de la FFB de préférence par email

4) Animation pédagogique en direction des moniteurs (Laurent Lipszyc)

Prévoir l'organisation de l'oral de l'examen du monitorat.

Nouveau SEF :

Le comité a offert un nouveau SEF à tous les moniteurs, monitrices et maîtres-assistants.

Pour visualiser les différences du nouveau SEF et de l'ancien SEF, vous pouvez consulter le site de la FFB : *menu Document/Outils pour l'enseignement*

Il est prévu une réunion avec Jean-Pierre Desmoulins avec les enseignants du comité (date à préciser).

Pour aider les enseignants des clubs, le comité accorde une subvention de 300€ pour les clubs qui installeront un rétroprojecteur fixe dans leur salle de cours (mesure rétroactive à l'année en cours).

5) Secteur Jeunesse

Cette année pas de participation au stage de Biarritz.

L'effectif du rassemblement des scolaires et cadets pendant les vacances scolaires est stable.

6) Calendrier et préparation agenda

Le planning de conception du calendrier pour une validation lors du prochain conseil régional du 8 Mai est présenté par Dominique Goumard.

Le calendrier doit être cohérent avec le comité de Bretagne et demande une concertation des clubs.

Il sera recherché une unicité de l'info pour l'agenda.

Les organisations du Trophée de France, Coupe de France et Coupe des pays de Loire seront reconduites.

Pour le challenge de l'Anjou, le poids du simultané du comité sera étudié.

Le tarif d'arbitrage a été augmenté.

Le stage des arbitres de club a réuni une trentaine de postulants à Nantes et Angers.

Le comité a décidé d'augmenter de 6,00€ à 6,50€ payable et par jour, l'allocation aux clubs pour la réception des compétitions fédérales dans leurs locaux

Rien n'étant plus à l'Ordre du Jour, le Président lève la séance à 12 h 00, après avoir remercié le club ASPTT Bridge (Angers) d'avoir mis à disposition ses locaux, et invite tous les participants à se diriger vers le buffet.